



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FFT attribue les invitations pour l'Open d'Australie 2023 à Diane Parry et Luca Van Assche



Diane Parry

Photo téléchargeable libre d'utilisation pour les médias
: (c) Corinne Dubreuil / FFT



Luca Van Assche

Photo téléchargeable libre d'utilisation pour les médias
: (c) Rémy Chautard / FFT

Paris, le 12 décembre 2022

Sur proposition du Directeur Technique National, Nicolas Escudé, le président de la FFT, Gilles Moretton, a attribué les invitations (wild-card) pour l'Open d'Australie (16 – 29 janvier) à Diane Parry, actuellement 109^e au classement WTA, et à Luca Van Assche, 137^e au classement ATP. Ces derniers bénéficient d'une invitation dans le cadre d'un accord de réciprocité qui lie la FFT et la fédération australienne de tennis (Tennis Australia), prévoyant un échange de wild-cards entre Roland-Garros et l'Open d'Australie.

Diane Parry, âgée de 20 ans, participera au premier tour du tableau final de l'Open d'Australie pour la 2^e fois de sa carrière professionnelle. La Française,

entraînée par Loïc Courteau, s'est distinguée cette saison en accédant au 3e tour de Roland-Garros et Wimbledon.

Luca Van Assche, 18 ans, accèdera au tableau principal de l'Open d'Australie pour la 1^{ère} fois de sa carrière. 503^e au classement ATP en début d'année 2022, il pointe aujourd'hui à la 137^e place mondiale. Actuellement coaché par Yannick Quéré, il vient de remporter le Challenger de Maia au Portugal.

Le mot du Directeur Technique National, Nicolas Escudé :

« Diane a atteint ses meilleures performances en Grand Chelem cette année et a gagné son premier match en Billie Jean King Cup avec l'équipe de France. Luca réalise une très belle fin de saison et sa progression sur l'année 2022 est impressionnante, il est désormais aux portes du top 100. C'est logique qu'il bénéficie de cette invitation. »

CONTACTS PRESSE

Cédric LAURENT
Tél. : 01 47 43 56 94
claurent@fft.fr

Emmanuelle LEONETTI
Tél. : 01 47 43 56 37
mleonetti@fft.fr

